

PACA

Axe 2 : STRATEGIE, MANAGEMENT ET ORGANISATION

# Formation CEP - Conseil en Evolution Professionnelle - 3 modules [25M0037-PRO]

## Contexte

---

EN PRESENTIEL

- **Module 1 : Rôle, réglementation et périmètre du CEP** (3 jours consécutifs)
- **Module 2 : Outils et acteurs à mobiliser** (2.5 jours + 1.5 jour)
- **Module 3 : De l'entretien individuel à l'accompagnement personnalisé NIVEAU1 et 2** (3 jours consécutifs)

nb de participants : 8 à 16 au maximum

*Prérequis : avoir lu le cahier des charges fixé par l'arrêté du 29 mars 2019*

*Module 1 obligatoire pour accéder aux module 2 et 3*

## Objectifs

---

Professionaliser les agents de la FPH sur le dispositif CEP.

Former des conseillers capables d'accompagner des individus, agents de la FPH, dans leur parcours d'évolution professionnelle, en maîtrisant les outils, les acteurs, les processus et la réglementation propres au Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP). Être en capacité d'assurer les niveaux 1 & 2 du CEP pour tout agent de la FPH.

## Renseignements complémentaires

---

### Pour plus d'informations :

- Audrey DAVID - 04.91.17.71.28 - a.david@anhf.fr *Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement*

#### Public

**Toute personne en situation de réaliser un accompagnement CEP auprès des agents de la FPH., chargé de recrutement, conseiller formation, conseiller mobilité carrière, conseillers en dispositifs individuels, responsable RH, référent maintien dans l'emploi**

**Exercice  
2026**

Code de formation

**2.11**

Nature

**AFR**

Organisé par

**CIBC ALPES PROVENCE**

Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

## Modules

---

- **Rôle, règlementation et périmètre du CEP**  
Durée : 21 heures
- **outils et acteurs à mobiliser**  
Durée : 28 heures
- **De l'entretien individuel à l'accompagnement personnalisé (Niveau 1 et 2)**  
Durée : 21 heures